

## Notes de séance de la Commission d'établissement des Bergières<sup>1</sup>

**Jeudi 14 avril 2016**

- Directrice :** Mme Floriane **Grandjean Lüthi**
- Parents :** Mmes Virginie **Schlüter**, Assuntina **Desogus**, Maude **Rust**, Ariane **Conus**, Jacinta **Raccio**  
M. Fabio **Burch**
- Professionnels :**
- Organisations :** Mme Corinne **Gaillard**  
M. Jean-Paul **Bittar**
- Autorités politiques :**
- Excusés/absents :** Mmes, Magali **Crausaz**, Karin **Athanasiaades**, Elisabeth **Garbar**  
MM. Jacques **Chastellain**, Selvasothy **Paramsothy**, Serge **Cantero**, Luca **Gomez**,  
Eddy **Ansermet**

1. **Adoption de l'OJ**  
Ordre du jour adopté
2. **Liste de présence**
3. **Notes de la séance du 11 février 2016**  
Notes acceptées
4. **Accueil de deux délégués du Conseil des élèves (9-11<sup>e</sup>) et de Mme Bonnard qui assure la coordination.**  
De nombreux projets ont été proposés:
  - Peindre les casiers des élèves en couleur afin d'égayer les corridors.
  - Pouvoir organiser des voyages d'étude dans les pays non limitrophes
  - Proposer un Wi-fi pour le collège
  - Organiser une journée à thème dans l'établissement
  - Prévoir une salle de repos
  - Organiser un tournoi de foot
  - Limiter le nombre de tests à 5 par semaine
  - Repas communautaire et multiculturel

Les trois projets prioritaires sont le wi-fi, les voyages d'étude et la journée à thème. Nous profitons des les informer de la réalisation en cours d'une salle de repos au réfectoire. Les deux délégués nous informent qu'il n'est pas facile de mener à bien un projet. En effet, la participation des différents délégués aux rencontres est irrégulière et ils ne sont pas tous très motivés. En effet, dans certaines classes, aucun élève n'est vraiment intéressé à être délégué. L'élus se sent donc obligé de venir et n'est pas d'un grand soutien pour les projets. Dans d'autres classes, plusieurs élèves motivés sont mis de côté car un seul délégué est accepté. Il serait donc préférable d'élire des délégués selon un système de volontaires. Cela n'empêcherait pas de solliciter l'avis des classes ponctuellement.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



De plus les délégués souhaitent être élus pour plusieurs années. Un an est en effet très court pour réaliser un projet et le changement annuel ne permet pas d'assurer la continuité.  
Vu les remarques identiques faites par les délégués des 7 et 8<sup>ème</sup>, Virginie propose de solliciter l'avis du conseil d'établissement à ce sujet.

#### **5. Notes de la séance du 11 février 2016**

Retour sur le Salon Visions d'avenirs

Bilan positif d'une belle soirée avec des intervenants jeunes et moins jeunes, beaucoup d'apprentis, illustration des passerelles possibles et des témoignages francs qui soulèvent des questions et relèvent tous d'une grande motivation.

La collaboration avec l'EPS Villamont/St Roch fût très bonne et bénéfique. Pour l'année prochaine, nous pourrions envisager une collaboration avec un 3<sup>e</sup> EPS pour augmenter le nombre de participants.

L'organisation roule, les éléments sont là et les intervenants sont aussi partants pour une nouvelle édition.

Malgré les 130 personnes présentes, comment chercher à faire venir plus d'élèves ?

Peut-être via le bureau d'orientation ?

#### **6. Conférence du Dr Revol**

La distribution des flyers aux élèves a été faite.

Nous ne disposons pas encore du retour de la FASL qui récupère les inscriptions de l'EPS de Béthusy.

Pour l'instant les inscriptions sont au nombre de :

- 78 FASL/Béthusy – chiffre étonnamment bas selon les membres présents.
- 218 pour BG mais il manque encore le retour de cinq classes actuellement en voyage d'étude.

La conférence sera indiquée sur l'agenda du site internet de l'établissement.

Il est autorisé de parler de la conférence autour de nous, à un entourage proche.

Cinq personnes s'annoncent présentes pour le repas avant la conférence.

Il est discuté de l'organisation du matériel audio et vidéo afin d'éviter toute surprise de mauvais fonctionnement le jour j.

Une invitation sera lancée aux enseignants via educanet2.

Le mercredi 20 avril, info sera donnée sur une 1<sup>re</sup> estimation des inscriptions.

#### **7. Courrier de M. Martinet**

En réponse à la demande de précisions sur les travaux qui seront effectués aux Bergières, nous avons reçu une réponse de M. Martinet. Nous allons la faire figurer comme annexe au PV de cette séance ainsi que notre lettre de sollicitation.

#### **8. Divers**

- J-P Bittar - Invitation à l'inauguration du nouveau terrain sportif des BG le 21 avril prochain.
- Réfectoire : les tickets s'achètent désormais au réfectoire à midi ou en fin de journée. Bonne communication.  
Journée continue du jeune : Ne pas oublier de faire une info. aux APEMS des 6P susceptibles de venir aux BG afin que les parents puissent s'organiser en conséquence.  
J-P Bittar fera une relance via Mme de Pietro.  
La décoration du nouvel espace avance.
- Mme Grandjean-Luthi – Spectacle Les Misérables les 20, 21 et 22 avril à l'aula des BG, achat des billets via le site internet.
- Lip-Dub - superbe initiative, très beau résultat, beaucoup de succès. Visible sur le site des Bergières
- J-P Bittar nous informe de la prise de contact avec M. Senn pour une intégration de l'Espace 44 à l'équipe pluridisciplinaire qui est maintenant effective.



- Pistes de réflexion suggérées par Mme Borcardsacco (projet collaboratif en Inde)  
Les courriels ont été transmis aux membres de la commission. Tous relèvent la potentialité de telles pistes mais actuellement aucun membre n'est disponible pour approfondir le sujet.

**9. Soirée du 23 juin**

Personne en dehors de Virginie n'est au courant, peut-être s'agissait-il d'une invitation uniquement aux présidents de Commission ? Virginie se renseigne.

**10. Prochaine séance fixée au 9 juin 2016**

Annexes : Courrier à M. Tosato concernant les travaux prévus aux Bergières  
Réponse de M. Martinet

SEP+S/ms/07.06.2016 2016

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 35  
fax 021 315 60 04  
cet@lausanne  
<http://www.lausanne.ch>